



FSU 67

DECLARATION LIMINAIRE AU CDEN

lundi 7 septembre 2009

Au niveau national, le secrétaire d'état à la fonction publique, Eric Woerth, a reconnu devant la commission des finances du Sénat le 17 juin dernier qu'en 2008 les Inspecteurs d'Académie et les Recteurs sont allés au-delà des suppressions d'emplois programmées pour 2009 !

En effet, alors qu'une suppression de **23 000** équivalents temps plein était programmée, ce sont en réalité **28 300** qui ont été supprimés ...

Le Ministère de l'Education Nationale s'est particulièrement illustré dans cet exercice supprimant en 2008 : 2 506 emplois non prévus par la loi.

Au niveau du 1^{er} degré la dotation prévue était de + 750 postes, la lecture du rapport annuel de performances de 2008 nous apprend qu'en réalité ce sont 1232 emplois qui n'ont pas été utilisés. La situation devient intolérable !

Avec l'annonce de 34 500 suppressions de postes dans la Fonction Publique dans le budget 2010 dont 16 000 dans l'Education Nationale, les IA et les Recteurs mettront-ils autant de zèle que l'année précédente pour répondre aux commandes gouvernementales ?

Une telle politique a bien sûr des conséquences dans notre département. Ces suppressions, d'un niveau jamais atteint, concerneront au début les emplois stagiaires (de 380 PE2 dans notre département il y a encore quelques années nous avons pour cette rentrée à peine 180 stagiaires ! de la même façon nous assistons à une réduction drastique du nombre de stagiaires dans le second degré) mais finalement c'est à une diminution importante des moyens que nous assisterons : manque de remplacements, formation continue en berne, effectifs démesurés dans nos classes. C'est un pari dangereux pour l'avenir de notre système éducatif : la FSU 67 non seulement déplore en cette rentrée ces perspectives funestes mais elle s'engage à faire connaître à l'opinion publique, aux municipalités à tous les acteurs de la vie éducatives les risques majeurs qu'encourt notre Ecole en tant que service public d'Education.

En ce qui concerne plus précisément notre département, dans le 1^{er} degré :

Nous déplorons de ne pouvoir consulter nos collègues ainsi que les écoles concernées par le CTPD de rentrée, car en effet, une fois encore, nous n'avons pu avoir accès aux documents avant le CTPD du vendredi 4 septembre.

Comment peut-on expliquer en tant que délégués du personnel aux collègues qu'ils n'ont plus la parole et que leurs droits sont ainsi bafoués que ce soit en CAPD ou en

CTPD ? Nous ne pouvons continuer à travailler ensemble si les conditions minimales ne sont pas respectées par l'administration.

Qu'en est-il effectivement de notre rôle de commissaires paritaires ?

Ainsi nous regrettons que cette année particulièrement, la plupart des décisions prises lors des précédents CTPD en matière de fermetures de classes, et refusées par les syndicats ont du être purement et simplement annulées, et la grande majorité de ces classes ont du être réouvertes !

En ce qui concerne le second degré, la situation n'est pas meilleure, et elle ne présage rien de bon. Ainsi, 35 postes ont été supprimés dans les collèges du Bas-Rhin, or ces mêmes collèges accueilleront 293 élèves de plus, selon les prévisions. Force est de constater que ce n'est pas la logique démographique qui préside aux suppressions de postes, mais nous sommes bien face à une logique dogmatique : le non-remplacement de nombreux départs en retraite. Le nombre d'élèves remonte, et remontera davantage en collège ces prochaines années. Nous pouvons d'ores et déjà affirmer que la situation du remplacement sera catastrophique. Le nombre de TZR (Titulaire sur Zone de Remplacement) pour l'académie est descendu sous la barre des 800 (toutes disciplines du second degré confondues) à la suite de la suppression de plus de 130 ETP (Equivalent Temps Plein) de remplacement. Le département du Bas-Rhin disposera de moins de 494 moyens de remplacement. Dès le 13 juillet près de 280 TZR étaient déjà affectés à l'année (soit plus de 56%). Dans certaines disciplines comme l'Allemand, l'Espagnol, la Documentation, près de 90 % des TZR sont déjà affectés à l'année.

Autre conséquence de la politique ministérielle, tout doit se faire à moyens constants : quand l'administration ouvre une Unité pour intégrer des enfants en grande difficulté, ce qui est positif, cela se fait à moyens constants, donc en enlevant ces moyens aux autres classes de collège.

Les classes sont donc de plus en plus chargées, ce qui nuit à un enseignement dans de bonnes conditions pour tous.

Ces mauvais coups sont doublés par une remise en cause du paritarisme : les documents sont incomplets et ne permettent pas aux représentants des personnels d'étudier de façon approfondie la situation, et de faire des propositions. L'administration serait-elle si peu sûre de la justesse de ses choix qu'elle les communique tardivement et de façon parcellaire ?

Enfin, un mot sur les conditions de travail des enseignants, dont la charge de travail augmente sans cesse : élèves de plus en plus nombreux dans les classes, réunions de plus en plus fréquentes, pour un salaire qui objectivement diminue : le salaire net moyen d'un enseignant en 2007 représente 64 % du salaire d'un cadre de la fonction publique (66 % en 2006), et 59 % du salaire d'un cadre du privé (61 % en 2006). Bref, le quotidien des enseignants, c'est travailler plus pour gagner moins.